

# Publications Opendata

- [Publication des Actes SIVU sur la plateforme Opendata](#)

# Publication des Actes SIVU sur la plateforme Opendata

Mettre à jour et publier les actes du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) sur [data.vincennes.fr](https://data.vincennes.fr).

## Étape 1 : Mettre à jour le fichier de données

1. Ouvrir le fichier OnlyOffice dédié :  
<https://onlyoffice.vincennes.fr/Products/Files/DocEditor.aspx?fileid=39830>
2. Compléter les champs avec les nouvelles informations publiées (dates, références, objet des délibérations, etc.).
3. Pour chaque nouvel acte, renseigner la colonne « Document » avec le lien vers le PDF correspondant (voir Étape 3).

## Étape 2 : Déposer les PDF des extraits du registre des délibérations

1. Se rendre dans l'espace OnlyOffice dédié aux documents SIVU :  
<https://onlyoffice.vincennes.fr/Products/Files/#7699>
2. Y déposer le ou les fichiers PDF des **Extraits du Registre des Délibérations du Comité syndical**

## Étape 3 : Générer les liens externes rapides en lecture seule

Pour chaque PDF déposé :

1. Dans OnlyOffice, sélectionner le fichier PDF.
2. Générer un **lien externe rapide en lecture seule**.
3. Copier ce lien.

**Important :** C'est ce lien, et uniquement celui-ci, qui doit être renseigné dans la colonne « Document » du fichier Excel mentionné à l'Étape 1.

## Étape 4 : Finaliser le fichier Excel

1. Vérifier que tous les nouveaux actes sont bien renseignés.
2. Vérifier que chaque lien OnlyOffice pointe bien vers un PDF en lecture seule.
3. **Enregistrer** le fichier.

## Étape 5 : Déposer le fichier sur la plateforme Opendata

1. Se connecter au backoffice de la plateforme :  
`https://data.vincennes.fr/backoffice/catalog/datasets/actes-syndicat-intercommunal-a-vocation-unique/#sources`
2. Cliquer sur « **Mettre à jour** ».
3. Déposer le fichier Excel fraîchement enregistré.

## Étape 6 : Vérification et publication

1. **Tester l'accessibilité des liens :** cliquer sur les liens PDF depuis le backoffice pour s'assurer qu'ils s'ouvrent correctement et qu'ils sont bien en lecture seule.
2. Si les liens sont fonctionnels, procéder à la **sauvegarde** du jeu de données.
3. Publier le jeu de données mis à jour.

